



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9337^e séance

Vendredi 2 juin 2023, à 16 h 20

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis)

Membres :

Albanie	M. Spasse
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Geng Shuang
Équateur	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M. de Rivière
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Abudu-Birresborn
Japon	M. Ishikane
Malte	M ^{me} Gatt
Mozambique	M. Fernandes
Suisse	M ^{me} Baeriswyl
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 16 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

La Présidente (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2023/399, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Albanie, Brésil, Chine, Équateur, France, Gabon, Ghana, Japon, Malte, Mozambique, Fédération de Russie, Suisse, Émirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

La Présidente (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est la suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2685 (2023).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Avec la résolution 2685 (2023), le Conseil de sécurité apporte un soutien unanime à la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Je tiens à saluer les efforts déployés par l'ensemble du personnel des Nations Unies au Soudan, ainsi que par les personnes qui apportent leur appui depuis l'extérieur du pays. Ils continuent d'accomplir un travail indispensable dans des conditions extrêmement difficiles. Je tiens notamment à souligner l'appui du Royaume-Uni au travail du Représentant spécial du Secrétaire général, Volker Perthes, et de l'équipe de la MINUATS.

La situation au Soudan reste très préoccupante, notamment en ce qui concerne les besoins humanitaires de la population. Le renouvellement du mandat aujourd'hui montre que l'ONU continuera de soutenir les aspirations à la paix et à la démocratie du Soudan. Ce

renouvellement technique de six mois laissera également au Conseil le temps nécessaire pour évaluer la capacité de la MINUATS de s'acquitter de son mandat vital, compte tenu de l'évolution de la situation.

Dans la déclaration à la presse (SC/15257) adoptée plus tôt dans la journée, le Conseil souligne sa préoccupation face à la situation actuelle et réaffirme son appui à la MINUATS. Il exprime également son appui aux efforts déployés par l'Union africaine, l'Arabie saoudite, les États-Unis et d'autres pays pour parvenir à une cessation permanente des hostilités et à une reprise du processus politique au Soudan.

Enfin, je tiens à saluer le travail de mon équipe et de tous les experts qui ont travaillé sans relâche pour mener à bien le renouvellement de ce mandat et envoyer un message uni de la part du Conseil.

M. Biang (Gabon) : Le Gabon, le Ghana et le Mozambique viennent de voter en faveur du renouvellement du mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) dans le but de permettre à la Mission de poursuivre son mandat, en dépit des contextes sécuritaire et politique dégradés.

La situation sécuritaire au Soudan ne cesse de se détériorer. Le pays est à une phase critique de son histoire, avec un risque accru de guerre civile si le conflit se prolonge, et avec un risque de graves conséquences dans l'ensemble de la région. Nous sommes persuadés que la présence de la MINUATS est plus que jamais importante pour coordonner la réponse de l'ONU face aux défis complexes auxquels le pays est en proie.

Nous encourageons l'engagement continu de la MINUATS, par le biais du mécanisme trilatéral, pour aider le peuple soudanais à surmonter les défis auxquels il est confronté en ce moment critique. Les trois membres africains du Conseil de sécurité appellent les parties à un cessez-le-feu immédiat. Nous nous faisons l'écho du communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine du 27 mai 2023 et soulignons l'importance du plan de désescalade proposé par l'Union africaine comme feuille de route de référence pour mettre fin au conflit au Soudan. Nous réitérons le rôle clef des organisations sous-régionales, notamment l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, dans la résolution de cette crise, et soulignons la nécessité d'une meilleure concertation et coordination des multiples initiatives.

La situation humanitaire alarmante que connaissent les populations civiles, les déplacés internes ainsi que les nombreux réfugiés dans les pays voisins, nécessite une mobilisation à la mesure de la détresse et des risques induits. Il est urgent que la communauté internationale se mobilise pour financer le plan de réponse humanitaire 2023 du pays, ainsi que ceux des pays voisins qui accueillent massivement des réfugiés soudanais. Nous appelons à un accès sans entrave des acteurs humanitaires et soulignons la nécessité de veiller à ce que l'aide humanitaire soit fournie au Soudan ainsi que dans les pays voisins, conformément aux principes directeurs régissant l'acheminement de l'aide humanitaire.

Pour terminer, le Gabon, le Ghana et le Mozambique réitèrent leur solidarité aux populations soudanaises dans ces moments douloureux de l'histoire de leur pays.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis se félicitent que le Conseil de sécurité ait renouvelé le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan pour six mois supplémentaires. Nous avons voté pour la résolution 2685 (2023) afin de manifester notre ferme appui au Représentant spécial du Secrétaire général Volker Perthes et à l'ensemble de la Mission.

Nous regrettons vivement que le Conseil n'ait pas été en mesure de parvenir à un consensus sur un mandat actualisé, qui est plus que jamais nécessaire. Nous avons présenté des recommandations fondées sur le bon sens pour que le mandat puisse dûment prendre en compte le conflit en cours et soutenir les efforts déployés pour mettre fin aux hostilités. Cependant, d'autres membres du Conseil s'y sont opposés, en dépit de l'évolution radicale et dramatique de la situation.

Nous espérons que le Conseil pourra se réunir dans les mois à venir et se mettre d'accord sur une résolution qui reflète plus précisément la situation sur le terrain et permette à la Mission de mieux contribuer à la cessation du conflit, à la protection des droits humains, à la fourniture d'une aide humanitaire sans entrave et à la reprise d'un processus visant à parvenir à un règlement politique démocratique au Soudan.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour le Royaume-Uni, rédacteur de la résolution 2685 (2023), qui a travaillé sans relâche pour harmoniser la position du Conseil de sécurité.

Les affrontements se poursuivent au Soudan malgré les accords de cessez-le-feu successifs entre les parties. À l'heure actuelle, rien ne laisse présager une

reprise du processus politique. La situation humanitaire au Soudan et dans les pays voisins s'aggrave. Le Japon continue d'appeler les parties à cesser immédiatement les hostilités et à respecter la déclaration d'engagement de Djedda pour la protection des civils au Soudan, ainsi que l'accord sur un cessez-le-feu de courte durée et les dispositions humanitaires.

Le Japon a voté pour la résolution en raison de l'importance du maintien de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) dans ces circonstances difficiles. Nous jugeons encourageant que le Conseil ait pu s'exprimer d'une seule voix à cet égard.

Le Japon est consterné par la lettre du Soudan demandant la révocation du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes. Nous réaffirmons notre ferme appui à la MINUATS et appelons toutes les parties au Soudan à veiller à ce que la Mission puisse s'acquitter de son mandat sans entrave.

Enfin, le Japon réaffirme son engagement à faire en sorte que la Mission puisse continuer à exécuter son mandat.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je vous remercie, Madame la Présidente, et puisqu'il s'agit de la première fois que je prends la parole sous votre présidence, qu'il me soit permis de vous féliciter, de vous souhaiter plein succès et de vous assurer de notre plein soutien au mois de juin.

La Suisse salue l'adoption à l'unanimité de la résolution 2685 (2023), qui prolonge de six mois le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Il s'agit d'une mesure judicieuse compte tenu des circonstances actuelles. Nous remercions le porte-plume pour les efforts inlassables qu'il a déployés afin de parvenir à un consensus parmi les membres du Conseil sur le renouvellement du mandat, ainsi que pour la déclaration à la presse d'aujourd'hui (SC/15257).

Il est important que le Conseil parle d'une seule voix sur la nécessité de mettre fin à la violence au Soudan et de protéger la population civile. Il est également essentiel que le Conseil fasse preuve d'unité pour soutenir les efforts régionaux, notamment sous la direction de l'Union africaine et par le biais du mécanisme élargi, en vue de la mise en œuvre de la feuille de route de l'Union africaine pour la résolution du conflit au Soudan. L'ONU, ainsi que l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, en tant que membres du mécanisme

trilatéral, jouent un rôle essentiel dans la recherche d'une solution pacifique au conflit.

Nous appelons les deux parties à faire taire les armes immédiatement, à respecter le droit international humanitaire, ainsi qu'à mettre pleinement en œuvre la déclaration de Djedda et l'accord sur un cessez-le-feu à court terme et des arrangements humanitaires.

Je tiens à conclure en réitérant le plein soutien de la Suisse à la MINUATS, au Représentant spécial Volker Perthes et à tout le personnel, qui ont travaillé sans relâche depuis le début du conflit.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Malte se félicite de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2685 (2023), qui proroge de six mois le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Malte remercie le pays rédacteur de ses efforts considérables pour rapprocher les membres du Conseil de sécurité et les conduire à un consensus. L'adoption d'aujourd'hui témoigne de la détermination et de l'appui constants du Conseil à l'égard de la MINUATS, qui opère actuellement dans des conditions difficiles.

Malte se félicite de la publication d'une déclaration à la presse (SC/15257) à cet égard, qui transmet un message opportun, uni et complémentaire de la part du Conseil de sécurité sur la situation au Soudan, une situation qui continue de laisser entrevoir un avenir profondément inquiétant pour le pays. Nous nous félicitons que le Conseil parle d'une seule voix et renforce son engagement fondamental envers le peuple soudanais, conjointement avec les initiatives régionales.

Malte soutient sans réserve le travail de l'ONU, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, en tant que membres du mécanisme trilatéral. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé aux deux parties à cesser les hostilités sans conditions préalables et à remettre le Soudan sur la voie de la transition politique. Nous rappelons à toutes les parties les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, alors que les besoins humanitaires au Soudan ont atteint un niveau record.

Pour terminer, nous renouvelons notre plein soutien au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, qui, de concert avec son équipe de la MINUATS, poursuit son travail inlassable avec un dévouement et un engagement inébranlables. Malte reste déterminée à soutenir le peuple soudanais, avec la conviction que seul le dialogue

permettra de régler les problèmes soulevés par les parties belligérantes.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Le conflit armé en cours au Soudan a fait de nombreuses victimes et provoqué une grave crise humanitaire. Le Conseil de sécurité vient d'adopter à l'unanimité la résolution 2685 (2023), qui proroge le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), et d'approuver la déclaration à la presse SC/15305, démontrant ainsi l'aspiration commune de la communauté internationale à maintenir la paix et la stabilité au Soudan.

Je tiens à rappeler les points suivants.

Premièrement, la priorité absolue est la cessation des hostilités. Les parties ont conclu plusieurs accords de cessez-le-feu temporaires, mais les affrontements militaires se poursuivent. En tant que pays ami du Soudan, la Chine espère sincèrement que les parties concernées privilégieront les intérêts du peuple et du pays et qu'elles feront tout leur possible pour apaiser les tensions et éviter une nouvelle escalade. Dans le même temps, les parties doivent s'engager à régler leurs différends par le dialogue politique, à renforcer la confiance mutuelle et à créer les conditions propices à l'instauration d'un cessez-le-feu plus durable et d'accords politiques pérennes.

Deuxièmement, l'Union africaine, la Ligue des États arabes, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et d'autres organisations régionales et pays concernés ont déployé des efforts considérables pour promouvoir les pourparlers de paix. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a récemment adopté la feuille de route de l'Union africaine pour le règlement du conflit au Soudan. Le Conseil de sécurité et les partenaires internationaux concernés doivent appuyer les efforts des organismes régionaux et œuvrer à la création de synergies.

La Chine n'a eu de cesse de répéter que la question du Soudan était extrêmement complexe et qu'une solution ne pouvait être trouvée qu'en interne. Lorsqu'elle exerce ses bons offices, la communauté internationale doit respecter le concept de « processus dirigé et contrôlé par les Soudanais ». Toute pression extérieure ou sanction unilatérale ne fera qu'accroître les désaccords et les rivalités et entravera la médiation diplomatique.

Troisièmement, la Chine appuie les efforts déployés par la MINUATS pour s'acquitter du mandat qui lui a été confié par le Conseil, surmonter les difficultés et les défis existants, et continuer de contribuer au rétablissement

de la stabilité et à l'atténuation de la crise humanitaire au Soudan. Dans le même temps, l'ONU doit maintenir sa communication et sa coordination avec les autorités soudanaises, régler les différends et les malentendus, s'assurer que le pays hôte comprend et appuie ses démarches, et veiller à la bonne exécution du mandat de la Mission.

Au cours des six prochains mois, le Conseil devra se tenir informé de l'évolution de la situation sur le terrain, tenir pleinement compte des positions de toutes les parties au Soudan et poursuivre la réflexion sur les travaux de la MINUATS pour l'avenir.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie a voté pour la résolution 2685 (2023), élaborée par le Royaume-Uni, sur une prorogation technique du mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) pour une durée de six mois.

La situation au Soudan demeure préoccupante. Le conflit, qui a débuté le 15 avril entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide, ne faiblit pas. La situation humanitaire est extrêmement difficile. Toute nouvelle escalade est susceptible d'aggraver les risques de sécurité au Soudan, voire de déstabiliser les pays voisins, qui se trouvent eux-mêmes dans une position très vulnérable. Nous exhortons les parties soudanaises à faire preuve de volonté politique et de sagesse, et à prendre des mesures immédiates pour mettre un terme à la confrontation armée. Nous appuyons l'action menée aux niveaux national et régional en vue de régler la situation et d'obtenir un cessez-le-feu.

Nous estimons que, dans ce contexte, une prorogation technique du mandat de la MINUATS est la seule option viable. Nous voulons croire que, dans le cadre de ses activités futures, la Mission, qui opère à l'invitation du Soudan, tiendra compte de l'avis du pays hôte et entendra ses préoccupations, faute de quoi il sera impossible de garantir la bonne exécution du mandat. Nous espérons qu'une fois la phase aiguë du conflit terminée, le Conseil de sécurité sera en mesure de reprendre les discussions sur les modalités de la présence de l'ONU dont le pays a besoin.

Nous demandons aux Nations Unies d'accorder une attention particulière à la fourniture d'une aide humanitaire au Soudan et aux États voisins, dans le strict respect des principes fondamentaux pertinents consacrés par la résolution 46/182 de l'Assemblée générale. À cet égard, lors de l'examen du texte de la déclaration à la presse SC/15305, qui a également été adopté aujourd'hui, nous

nous sommes inquiétés des tentatives de remettre en cause ces principes fondamentaux. L'ingérence extérieure dans les affaires souveraines du Soudan est inacceptable. Nous regrettons que le message clair convenu par l'Union africaine sur cette question n'ait pas été reflété dans la réponse apportée par le Conseil à la situation dans le pays.

En outre, nous souhaitons réaffirmer notre attachement à l'unité nationale du Soudan. Nous avons été fermes sur ce point lors des négociations sur les documents du Conseil, et nous tenons à souligner que le moindre écart à cet égard est inacceptable.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des Émirats arabes unis.

Les Émirats arabes unis se félicitent de l'adoption, aujourd'hui, de la résolution 2685 (2023). Nous remercions le Royaume-Uni, en sa qualité de rédacteur chargé du dossier, des efforts qu'il a déployés pour faciliter les consultations, à la fois sur le renouvellement du mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et sur la teneur de la déclaration à la presse concernant l'évolution préoccupante de la situation au Soudan (SC/15305). Nous exprimons à nouveau le soutien total des Émirats arabes unis à l'ONU et au Secrétaire général dans leur action en faveur de la paix et de la stabilité au Soudan en cette période critique.

Nous nous joignons à d'autres pour faire part de notre vive inquiétude face aux graves violations de l'accord de cessez-le-feu conclu à Djedda, lesquelles ont causé de graves préjudices à la population civile. Nous sommes aussi extrêmement préoccupés par les entraves à l'accès humanitaire, qui constitue une bouée de sauvetage pour les personnes dans le besoin. C'est pourquoi les Émirats arabes unis ont voté pour la résolution aujourd'hui. Nous avons agi ainsi à la suite de consultations approfondies tenues entre les membres du Conseil de sécurité et en maintenant des contacts continus avec le Soudan. Cette décision est née de la ferme conviction qu'il est de la responsabilité du Conseil de sécurité d'envoyer un message clair sur ce qui est en jeu si un accord de cessez-le-feu permanent n'est pas conclu.

Nous soutenons le renouvellement du mandat de la MINUATS, car nous aspirons au maintien d'une présence à part entière de l'ONU au Soudan. Il s'agit d'un élément crucial à l'heure actuelle, surtout au vu du rôle essentiel que joue la MINUATS s'agissant de dialoguer avec d'autres parties prenantes et de coordonner l'aide humanitaire.

La déclaration à la presse expose les attentes du Conseil de sécurité. Elle souligne la nécessité de cesser immédiatement les hostilités, de garantir la protection des civils et du personnel de l'ONU, ainsi que de faciliter l'accès humanitaire. Elle rappelle également aux parties que l'Accord de paix de Djouba reste contraignant.

Par conséquent, les Émirats arabes unis sont résolument favorables à un renforcement de la coordination internationale en vue de permettre au Soudan de répondre à ces attentes. Nous adhérons à la feuille de route de l'Union africaine pour le règlement du conflit au Soudan,

et nous continuerons de collaborer activement avec tous les partenaires, y compris la MINUATS, l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et la Ligue des États arabes, pour soutenir le Soudan.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

La séance est levée à 16 h 50.